

V8 LA TUNE

44 km, 1400 m de dénivelé, 8 cols

Départ : Entre Reilhanette et Monbrun les Bains, 37 km et 44 minutes pour la mise en place, coordonnées GPS Parking : N44° 09.879' E5° 25.879'

Contourner Vaison par la D938, prendre la D54 pour Entrechaux, D13, D5A puis la D40 pour Brantes, puis D72, le parking se trouve 1 km après Reilhanette au carrefour de la D542/D72, à l'aire de pique-nique à droite.

Carte : IGN TOP25 3140 ET & 3240 OT

Intérêts : Le parcours vous fera découvrir un Ventoux confidentiel, loin de la fureur de sa route mythique avec de très belles vues sur les Baronnies.

Descriptif : Parcours très roulant cyclable à 98% et réalisable en gravel comprenant 56% de route et 44% de pistes.

Départ sur la D542 en direction d'Aurel. Après 1,5 km, à la sortie du Gour des Oules, prendre la petite route à gauche qui vous conduit au **Collet de Reilhane FR-84-0755**. À Aurel, poursuivre sur la D95 et prendre à droite au premier carrefour pour continuer tout droit sur une bonne piste R1 qui passe par le **Col de Sault FR-84-0832** Ensuite prendre la mauvaise piste R2 à droite qui descend sur la D942. Retourner en direction d'Aurel et au premier carrefour, prendre à gauche la route descendante. Aller visiter en A/R le **Collet Blanc FR-84-0765**. Retour sur la route qui monte tout droit et se transforme en bonne piste à la pente soutenue. Un peu avant la cote 936, prendre la piste caillouteuse sur quelques mètres qui monte à gauche. Cette piste rejoint la piste principale avec une barrière. On peut franchir



cette barrière, le propriétaire ne souhaite pas voir des quads et des motos, mais les piétons et les vélos sont les bienvenus. A la ferme, contourner Le potager/verger par la gauche sur une piste herbeuse puis prendre la belle piste à gauche qui part vers la route du Ventoux. Avant de descendre, prendre la bonne piste à droite qui rejoint la D164 à la cote IGN 978. Sur la route, arrêtez-vous quelques instants à l'aire de pique-nique Les Reynards, vous y verrez peut-être maître Goupil qui est venu nous réclamer son casse-croûte le jour de la reconnaissance.

Au lieu-dit le belvédère IGN 1329 arrêtez-vous pour admirer sur la gauche la sculpture d'un

cerf en métal recyclé. C'est également l'occasion de consulter les panneaux expliquant l'histoire de la forêt du Ventoux. Un peu plus haut, prendre à droite la route pentue qui vous conduira en A/R au **Pas de la Frache FR-84-1575**. Redescendre à la cote 1445 pour prendre, avant les barrières métalliques sur la gauche, une bonne piste R1-2 qui part sur la gauche et mène au **Col de la Frache FR-84-1321**. Au col, continuer en face sur la piste herbeuse qui nécessite rapidement un poussage sur 300 m, c'est la seule partie difficile sur la crête du Ventoux, le reste jusqu'à la Tune se fera sur le vélo. La forêt vous protégera du vent du nord mais profiter des trouées pour admirer les Baronnies et la magnifique vue sur Brantes. N'oubliez pas de vous retourner au sommet des bosses pour vérifier que sa Majesté Ventoux veille sur vous. Une succession de montagnes russes vous conduit au **Col du Clos de Potte FR-26-1295b** puis au **Col de la Tune FR-26-1200d**. Au col, prendre à gauche la piste qui rejoint le flanc nord du Ventoux, après un kilomètre à plat, belle descente en épingle à cheveux sur une piste R1. A la cote 773 dans une épingle à cheveux, prendre à gauche la piste R1 qui remonte au **Col de Trémalaud FR-26-0803**. Redescendre sur la piste principale pour rejoindre la D72, prendre à droite sur 1,6 km pour retrouver le parking.

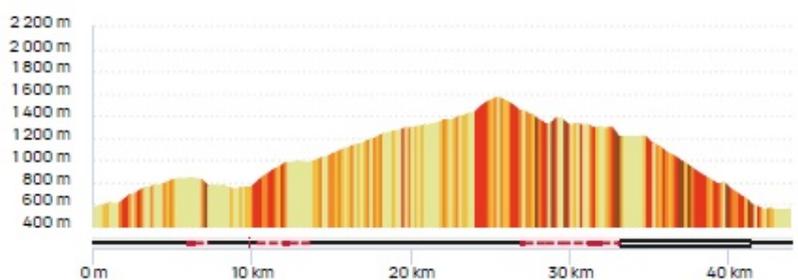
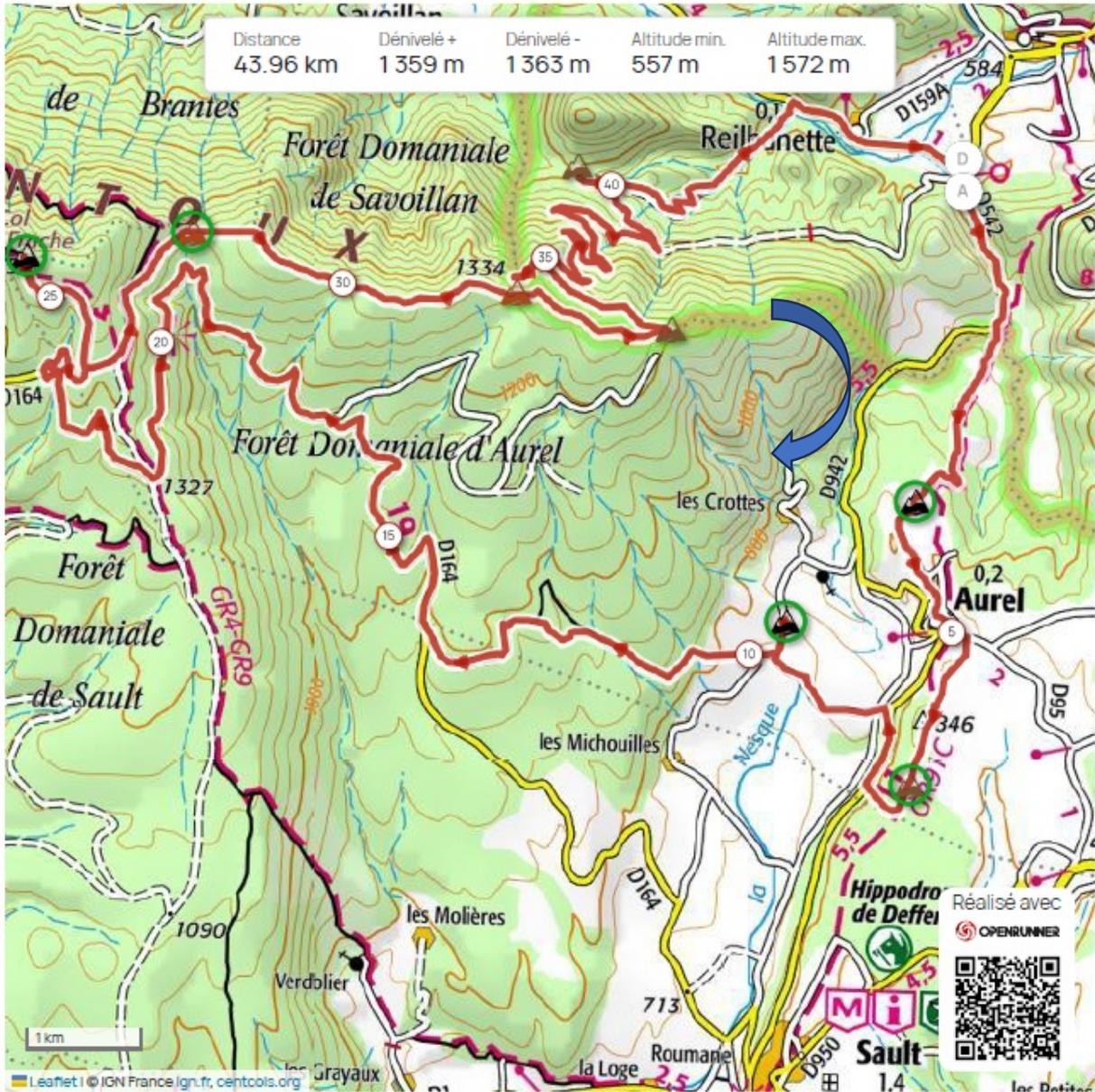
Avertissement: La crête du Ventoux entre le col de la Frache et le col de la Tune est une zone d'estive, alors veillez à respecter les consignes de sécurité à proximité des troupeaux en descendant du vélo.

Pas de point d'eau sur le parcours



Reconnaissance le 12 juin 2024 par Jacques SABATIER, Alain THIBON et Alain BENOIST

Texte et Photos @ A.BENOIST



Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veuillez à respecter les propriétés et chemins privés et assurez-vous de la praticabilité du parcours.